



Région académique
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16/11/2021



Secrétaire de séance : Mme OCTRUE

Quorum : 14

Présents : 25

Le chef d'établissement ouvre la séance à 18h00.

Il est indiqué qu'à compter de ce CA, l'ordre du jour n'est plus voté et est de la seule responsabilité du chef d'établissement. L'ordre du jour du présent CA est modifié : il n'y aura pas de retour sur l'auto évaluation car les évaluateurs externes n'ont pas encore transmis leur compte rendu.

1. Approbation des procès-verbaux des CA du 05/07/2021 et du 23/09/2021

Vote à l'unanimité

2. Installations des commissions

Chaque collègue s'est réparti dans les différentes commissions qui sont jointes au présent PV.

Le chef d'établissement présente le règlement intérieur du CA et s'attarde sur les dernières modifications entrées en vigueur selon le décret 2010-1632 du 21/12/2020 qui donne la responsabilité de l'ordre du jour au CE et qui rend la commission permanente non obligatoire.

Le chef d'établissement demande au CA l'autorisation de déléguer sa responsabilité à la commission permanente pour l'objet suivant : "**modification du règlement intérieur du collège**".

Vote à l'unanimité

3. Vie de l'établissement

* Prévisions d'effectifs

Chaque année, l'inspection académique envoie une prévision d'effectifs pour la rentrée à venir avec le rappel des années antérieures ce qui permet de voir l'évolution.

Depuis 2019 et la modification de la carte scolaire, 48 % des élèves en CM2 dans les écoles du secteur viennent au collège Gilbert Dru. Les autres élèves se partagent dans les autres collèges du quartier et du privé.

Pour l'année 2022/2023, il y a 366 élèves en CM2, 177 viendraient au collège en 6°.

En 5°, l'effectif serait de 169 élèves dans 6 divisions.

En 4°, l'effectif serait de 201 élèves dans 7 divisions.

En 3°, l'effectif serait de 115 élèves dans 4 divisions.



La projection globale est de 670 élèves et 23 divisions. Dans deux ans, le collège devrait gagner une voire deux divisions supplémentaires.

L'effectif UPE2A arrive tardivement car les positionnements ont été repoussés. La capacité d'accueil est de 20 élèves.

Il est annoncé dans l'académie une baisse générale du nombre d'élèves dans le premier degré (dans les établissements publics) à la rentrée 2021 par rapport à la rentrée 2020 qui est d'environ -4000 élèves et d'environ 1200 élèves pour le département du Rhône. Cette baisse constatée dans les établissements du 1er degré se répercutera dans le second degré.

Le chef d'établissement explique que personne n'a été nommé dans le dispositif ULIS pour compléter le poste de l'enseignante titulaire. En effet, l'enseignante ULIS a obtenu un temps partiel de droit et les 5,25h n'ont jamais été pourvues. Aujourd'hui, ces heures vont être données à l'établissement et être transformées en HSE. Le chef d'établissement souhaite faire appel à des professeurs volontaires pour intervenir dans le dispositif. Le CE rappelle néanmoins qu'à la rentrée de septembre 2021, une enseignante de l'établissement s'était proposée afin d'assurer ce service et que cette proposition avait été rejetée.

Les élèves d'ULIS n'ont donc pas toutes les heures de prise en charge auxquelles ils ont droit ce qui est très dommageable.

* Evaluation

Ainsi que le CE l'a annoncé en début de CA, le compte rendu des évaluateurs externes n'a pas été reçu et il serait possible qu'une réunion en plénière soit organisée afin que els évaluateurs viennent présenter leur compte rendu et en discuter avec la communauté de Gilbert Dru.

*Délégations de signature

Vote à l'unanimité

4. Questions financières

* Budget 2022

Vote à l'unanimité

* Tableau des sorties et voyages

Les représentants de parents d'élèves s'étonnent de constater qu'il y a peu de sorties prévues pour les élèves de 4° et 3°.

M Morillas, principal adjoint, explique que ces 2 niveaux d'habitude partent à l'étranger et d'autre part ils suivent beaucoup d'actions en interne (orientation, prévention harcèlement, sexualité, hygiène, alimentation...)

Vote à l'unanimité

*Sorties avec participation des familles

- Visite de la ferme pédagogique Pâquerette : participation de 5 euros/élève

Vote à l'unanimité

- Visite de la cité Médiévale de Pérouges : participation de 4 euros/élève



Vote à l'unanimité

- Théâtre de l'Iris représentation d'une pièce : participation de 3 euros/élève

Vote à l'unanimité

- Stage de révision 3ème à Tarare : participation de 40 euros /élève

Vote à l'unanimité

- Autorisation est demandée au CA pour le CE de signer le règlement intérieur du centre de loisirs pour le stage des 3ème et les CGV

Vote à l'unanimité

- * Tarifs applicables dans l'établissement au 1er janvier 2022

Vote à l'unanimité

- * Délégation du CA pour le chef d'établissement

Vote à l'unanimité

5. Questions diverses

Les représentants des parents d'élèves nous font remonter les nombreuses difficultés rencontrées avec le prestataire de la cantine, Scolarest.

La mise à jour des adresses mail notamment n'est pas prise en compte alors que les parents le signalent à de nombreuses reprises et il y a eu une très mauvaise gestion de la facturation.

La facturation du 1er trimestre est arrivée très tardivement, mi-octobre. Les parents ont reçu une première facture qui était erronée (Scolarest n'avait pas enlevé les congés). Une deuxième facture est alors transmise aux familles avec encore une erreur (le 12/11 est considéré comme chômé par erreur). Le collège a alerté à ce moment là Scolarest en l'invitant à ne pas renvoyer de facture. Un mot aurait été transmis aux familles et une régularisation aurait été effectuée sur le 2nd trimestre. Scolarest a pris la décision de transmettre une troisième facture aux familles. Le collège a été destinataire de très nombreux coup de téléphone et mails d'incompréhension des familles. Le collège a fait remonter ce mécontentement général au prestataire et nous serons vigilants à la bonne facturation au deuxième trimestre. Néanmoins, il est rappelé que le collège ne gère pas ce volet de facturation et qu'il est impératif pour les familles de se tourner vers Scolarest en cas de difficultés.

Le CE annonce aux membres du CA que le 20 janvier, l'équipe de direction du Lycée Colbert (Lycée de secteur) ainsi que probablement un lycée professionnel, viendront présenter les secondes aux élèves et familles d'élèves en 3ème.

Le conseil école/collège n'a pas été réuni pour le moment car l'inspecteur du premier degré ne l'a pas organisé. Le collège de son côté commence la visite des écoles primaires du secteur par une délégation du collège afin de créer du lien avec les futurs élèves et leurs familles. Une porte ouverte sur un samedi matin est envisagée au mois d'avril afin de renforcer ce lien et il est envisagé un accueil des futurs 6ème du collège courant juin 2022 mais cela reste à définir.

Fin de séance à 19h30

La secrétaire de séance, Sophie Octrue